

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche, le lundi 23 décembre 2013 à 17h30.

PROCÈS-VERBAL

Présence: **Aldéo Saulnier, maire**
 Roland Fougère, maire suppléant
 Pauline Hébert, conseillère
 Mike LeBlanc, conseiller
 Oscar LeBlanc, conseiller
 André J. Cormier, directeur général, greffier
 Denny Richard, directeur de développement durable
 Pierre Plourde, Crandall Engineering Ltd.
 (Conférence téléphonique)

1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la réunion à 17h33.

2. Adoption de l'ordre du jour.

13-236: MIKE LEBLANC / OSCAR LEBLANC

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Soumissions – défrichage du terrain pour le puits no 5 – discussion.

La Ville de Bouctouche a reçu trois soumissions pour le défrichage du terrain pour le puits no 5, soit :

Birch Hill Construction Ltée.....	47 844,54\$ (TVH incluse)
Modern Construction (1983) Ltée.....	66 896,00\$ (TVH incluse)
Rockwood Transportation Co. Ltée.....	84 185,00\$ (TVH incluse)

L'ingénieur Pierre Plourde de Crandall Engineering Ltd. explique au conseil par conférence téléphonique les travaux qui sont inclus dans la soumission mentionnée ci-dessus dont la coupe des arbres en section de 2,4 mètres, le broyage des arbres restants, l'enlèvement des souches et racines pour contrat futur, la traverse temporaire au chemin Girouardville et pour le petit ruisseau et la protection environnementale.

Monsieur Plourde fait part que suite à une discussion avec le soumissionnaire le plus bas soit l'entrepreneur de Birch Hill Construction Ltée, celui-ci est prêt à faire un crédit de 1 490\$ + TVH pour la traverse temporaire pour le petit ruisseau.

Le conseil discute de ce point et décide le suivant :

13-237: ROLAND FOUGÈRE / MIKE LEBLANC

que l'on accepte la soumission la plus basse pour le défrichage du terrain pour le puits no 5, soit celle de Birch Hill Construction Ltée pour un montant de quarante-six mille cent soixante-trois dollars et soixante-six cents (46 163,66\$) TVH incluse.

ADOPTÉE

4. Souffleuse à neige - prix.

Le directeur de développement durable Denny Richard recommande de faire l'achat d'une petite souffleuse à neige pour le Centre J. K. Irving. Le conseil est d'accord avec cette recommandation mais décide d'attendre de recevoir d'autres prix avant de prendre une décision.

5. Affaires nouvelles.

Aucune discussion.

6. Levée de la séance.

13-238: MIKE LEBLANC

pour la levée de la séance à 18h10.

ADOPTÉE